

François Graner Chercheur

## « Les faits sont délayés et les conclusions sont affligeantes »

Quelle est votre première réaction à la lecture du rapport de la commission Duclert ?

Sur la forme, il n'y a pas grand-chose à en dire, mais sur le fond, c'est tout de même faible. Ce rapport qui ne se base que sur les archives paraît hors sol. Les faits sont délayés, édulcorés et les conclusions sont affligeantes.

Elles disent pourtant clairement que les preuves de la responsabilité de l'État français dans ce génocide sont accablantes ?

Oui, mais ça ce n'est pas une révélation. Le rapport conclut que les décideurs français n'ont pas d'intention génocidaire lorsqu'ils soutiennent activement les extrémistes hutus. Cela, on le savait. Mais je suis stupéfait que le rapport en déduise que la France n'est pas complice du génocide ! Seule la justice pourrait

le dire, mais elle n'a pas toujours accès aux archives qu'elle demande. Comment le rapport peut-il le proclamer alors qu'il reconnaît qu'il n'a pas tous les éléments en main ? Et que nous constatons que dans le rapport de nombreuses accusations portées contre l'État français ne sont même pas abordées, ou à peine effleurées ?

Lesquelles ?

Le rôle des quelques militaires et mercenaires français présents sur place pendant le génocide, par exemple alors que cette présence est attestée et que des procédures judiciaires concernent les mercenaires. Les liens avec les Forces armées rwandaises pendant le génocide. Les livraisons d'armes. Le réarmement des génocidaires après leur fuite au Zaïre... Et pour

quoi ne pas examiner l'événement

la contribution de Français à l'attentat contre l'avion du président Habyarimana ? On noie les gens sous 1 200 pages un vendredi soir avec une conclusion définitive qui exonère finalement l'État : « Responsable mais pas compli- ce ». Ce n'est pas sérieux.

**Propos recueillis par P.C.**

\*Membre de l'association Survie, auteur avec Raphaël Doridant de *L'État français et le génocide des Tutsi* (Agone, 2020), François Graner mène depuis 2013 des recherches dans les archives de François Mitterrand concernant la période du génocide.



Photo DR